

Vous allez tout savoir sur les déchets aujourd'hui... !



Édito

C'est avec un grand plaisir que nous vous proposons notre première lettre d'information du tri destinée à vous informer de toutes les nouveautés en matière de gestion des déchets.

L'année 2015 est marquée par la fin des travaux de mise en sécurité de nos déchèteries. Ces nouveaux aménagements, devenus urgents pour éviter tout risque de chutes dans les bennes, seront poursuivis par des travaux conséquents de réhabilitation de l'ensemble de nos sites sur les

3 prochaines années. L'investissement financier est important pour permettre à chacun d'effectuer le tri dans de bonnes conditions en respectant l'ensemble des filières de valorisation des différents déchets.

2015 témoigne également de résultats encourageants. Trier mieux (+ 19%) c'est produire moins (- 3,5%) d'ordures ménagères, polluantes et coûteuses.

Cette tendance doit être renforcée et nos ambassadeurs du tri s'activent tous les jours pour vous accompagner et vous guider dans les modalités de collecte des déchets et vous faciliter le geste de tri.

Je tiens à vous remercier pour votre engagement dans ces actions car il permet à tous – entre autre – de réaliser des économies sur les opérations de traitement des déchets.

Depuis plusieurs mois maintenant, la Commission "Déchets", présidée par Jean PLENAT, s'active sur toutes les pistes d'optimisation du service de collecte des déchets ménagers :

- Mise en œuvre de la délégation de compétence "Traitement" au SITOMAT pour la valorisation énergétique de nos déchets qui évite ainsi l'enfouissement,
- Participation à l'appel à projets sur l'extension des consignes de tri afin de devenir une collectivité exemplaire sur le tri de nos emballages,
- Mise en place d'une filière de valorisation de la biomasse issue des déchets végétaux déposés en déchèteries,
- Lancement du dossier pour l'optimisation de la collecte des déchets lors du renouvellement des marchés à l'horizon 2019.

Alors, sans plus attendre, pour notre environnement... trions mieux, trions toujours plus !

Très bonne lecture

Vincent MORISSE
Président

Ensemble, soyons éco-responsables.



Les élus communautaires s'engagent pour un territoire durable.

Ensemble, relançons le tri et le recyclage des emballages... car chez vous, tous les emballages se trient !



APPEL NATIONAL À CANDIDATURE

Courant 2015, la Communauté de communes a été retenue suite à l'appel national à candidature relatif à l'extension des consignes de tri du plastique.

Cette opération d'envergure a été lancée par l'éco-organisme ECO-EMBALLAGES.

L'objectif : élargir à l'ensemble du territoire de la Communauté les consignes de tri de tous les plastiques qui viennent compléter les nombreux emballages déjà recyclables (voir consignes jointes).

Jusqu'alors, seule la commune de La Croix Valmer participait à l'expérimentation nationale.



LE TRI GAGNE EN EFFICACITÉ, LE GESTE EST SIMPLIFIÉ, LE RECYCLAGE S'EST MODERNISÉ

Efficacité...

... En augmentant le nombre d'emballages aujourd'hui recyclables, même de petite taille :

... pots de yaourt, barquettes en polystyrène et en plastique, suremballages, films plastique, sacs plastique, tubes, ... bouteilles en plastique, carton (plier), cartonnets, tous les papiers, aluminium, métal.

Geste simplifié...

... tous les emballages sont à déposer – en mélange et en vrac – dans un seul bac : celui à couvercle JAUNE que vous trouverez tout à proximité de chez vous. Ne rien séparer.

Recyclage modernisé

Avec 10 % à 30 % en plus d'emballages à recycler dans le cadre du plan de relance, le Centre de Tri du Muy – prestataire de la collectivité – a dû se moderniser afin de répondre aux performances attendues de tri.

Modification du fonctionnement physique de la chaîne de tri, équipements supplémentaires avec 3 trieuses optiques de grande capacité, optimisation générale du process, programme de traitement d'air : ce site pilote pour l'extension des consignes de tri en France a augmenté ses capacités de traitement de 40 %.

TRIER PLUS, C'EST GAGNER PLUS GRÂCE AU TRI DE TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PLASTIQUES

Côté financier, cela se concrétise par des recettes et des soutiens de la part d'Eco-Emballages qui viennent en déduction des charges de collecte et de tri (traitement). Un soutien de 800 € par tonne pour les nouvelles résines plastiques.

Trier plus, c'est gagner plus...

... en détournant de l'enfouissement ces matériaux recyclables, on économise sur la filière des déchets plus coûteuse et l'on contribue à développer les filières industrielles du recyclage (verrier, papetier, etc.). Pour la collectivité qui a anticipé sur le dispositif de collecte proposé sur son territoire, il n'y a pas de contraintes mais uniquement de la plus-value.

La condition

Convaincre les usagers récalcitrants au tri et fidéliser les autres grâce à un geste de tri simplifié.





Le territoire est d'ores et déjà sur la bonne voie

En 2015...



+ 19 %

tout emballage confondu ont été triés dont 26 % emballages et papiers et près de 6 % de verre



- 3,5 %

d'ordures ménagères ont été produites



Savez-vous ce qui a changé au 1^{er} juillet ?
Fini les sacs de caisse en plastique

Cette date acte la disparition des sacs de caisse à usage unique en plastique dans tous les commerces : supermarchés, boucheries, librairies, marchés, pharmacies...

Dans un second temps, au 1^{er} janvier 2017, cette interdiction sera étendue aux sacs d'emballages alimentaires, distribués dans les rayons légumes, fromages, boucherie...

Mais pas d'inquiétude... comme vous l'avez compris, il est possible de déposer - dans le BAC à couvercle JAUNE - tous les emballages et sacs plastique.

Population (2015)

- ▶ 56 550 annuelle
- ▶ 309 230 en saison
- ▶ 207 340 estimation sur une journée en août

Gestion de sites

- ▶ 10 déchèteries
- ▶ 1 plateforme de déchets verts (Cavalaire)
- ▶ 1 plateforme de valorisation de déchets verts, plaquettes forestières, biomasse (Écopôle La Mole)
- ▶ 1 quai de transit (La Mole - aujourd'hui Sittomat)

La conteneurisation pour vos déchets

- ▶ 27 500 bacs en gestion par le service
- ▶ 180 colonnes d'apport volontaire papiers, emballages et verre

Les collectes

Pour les particuliers : Ordures Ménagères Résiduelles, emballages, verre, encombrants.
En plus pour les professionnels : carton, palettes, huiles.

- ▶ 59 circuits de collecte tous flux confondus (emballages, verre, carton, etc.)
- ▶ 50 véhicules de collecte
- ▶ 1 480 015 kilomètres parcourus par les véhicules de collecte
- ▶ 784 592 litres de gasoil consommés
- ▶ 2 088 tonnes équivalent de Co2

Pour compenser nos émissions, il faudrait planter 116 033 arbres par an...

Tout commence par... vous !

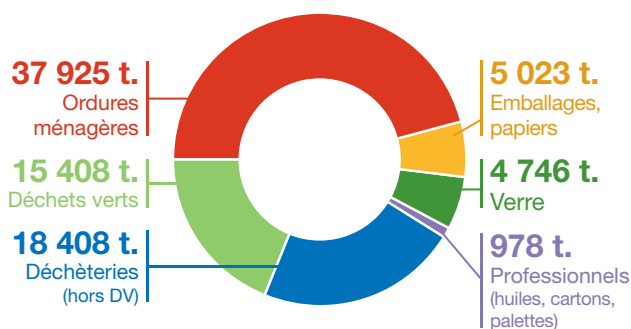
EN 2015, DANS LE GOLFE DE SAINT-TROPEZ...

... 82 488 de tonnes de déchets ont été produites par les ménages (y compris la population touristique) et les professionnels.

Depuis 3 ans :

↳ **baisse** des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR),
↳ **augmentation** des recyclables et forte augmentation des déchets verts due à l'interdiction de brûlage : 3.766 tonnes en + soit 32,40 %.

Répartition par flux des déchets produits



ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES, VERRE, DÉCHETS VERTS,... ET APRÈS ?

▶ **Depuis le 1^{er} janvier 2016**, c'est un véritable tournant écologique qu'a pris la Communauté de Communes en adhérant au Syndicat Intercommunal de Traitement et de Transport des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise (SITOMAT). Dès à présent, près de la moitié de nos ordures ménagères n'est plus enfouie mais traitée par incinération avec valorisation énergétique : production de chaleur et d'électricité. En 2019, c'est la totalité de nos ordures ménagères qui seront ainsi valorisées. Plus aucun tonnage ne sera enfoui.

▶ Les emballages, verre, ferraille, bois, appareils ménagers...

... Tous ces matériaux récupérés après la collecte ou en déchèterie poursuivent leur parcours de traitement vers les filières industrielles spécialisées.

Leur coût de gestion est ainsi un peu compensé en "rapportant" ainsi à la collectivité des recettes : rachat de la matière, soutiens financiers des éco-organismes à la tonne triée.

▶ Et nos déchets verts ?

Déposés en déchèterie, ils sont ensuite transportés par les services de la Collectivité vers la plateforme de valorisation de l'Ecopôle à la Mole pour être transformés et valorisés en broyat et compost (pour l'agriculture et le jardinage) et biomasse pour les centrales à chaleur (Brignoles).

Un bel exemple de circuit court et d'économie circulaire.

LES AMBASSADRICES DU TRI... UNE ÉQUIPE QUI VOUS GUIDE ET FACILITE VOTRE QUOTIDIEN



Très présentes tout au long de l'année sur les marchés, dans les écoles, les supermarchés, dans les rues, ... N'hésitez pas à aller à leur rencontre. Elles vous expliqueront comment il est facile aujourd'hui de trier et surtout, combien ce simple geste peut être terriblement efficace.

RIEN NE SE PERD, TOUT SE RECYCLE !

Des vêtements usagés ? Des chaussures démodées ? Du linge de maison abîmé ?

Un seul geste : les déposer dans l'un des **35 conteneurs** prévus à cet effet.

La Communauté de Communes vient de signer un nouveau partenariat avec l'association LE RELAIS membre d'EMMAUS France, gestionnaire de ces collectes. En 2015, ce sont près de **108 tonnes** de textiles qui ont ainsi été récupérées.

Malheureusement, **974 tonnes** ont été **jetées** avec les **ordures ménagères** et sont aujourd'hui enfouies en décharge. Cela représente un coût - inutile - de 353 000 € !

Alors que, déposés dans les conteneurs à vêtements, la récupération de ces textiles apporte une solution adaptée et **gratuite pour la collectivité**.

Une fois collectés, ils sont triés à Avignon (83) et réutilisés ou recyclés : 61 % en réemploi (revente textile en bon état), 36 % en recyclage (transformation en nouveaux matériaux), 3 % déchets.

Vos vêtements, linges de maison et chaussures doivent être déposés en sac de 50 litres maximum dans les conteneurs.



Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez - 2, rue B. Pascal - 83310 Cogolin

Imprimé par IAPCA - Groupe Riccobono - Rue du Liège, ZA Les Ferrières - 83490 Le Muy

✓ DESIGN BY www.studio-mcb.com - La Valette-du-Var

Directeur de la Publication : **Vincent Morisse**

Responsable de la Rédaction : **S. Crouzet - N. Spada**

Crédits photos : **Pôle Déchets CCGST - © Eco-Emballage/Pierre Antoine**

Date de parution : **AOÛT 2016**

Tirage : **35.000 exemplaires** - Distribution gratuite